

Cher Confrère,

Un traitement par anti-TNF α vient d'être prescrit à votre patient(e), M./ Mme

.....

Il s'agit de prescrit à la posologie suivante :

Les anti-TNF α sont indiqués dans la avec une amélioration des symptômes habituellement dans les premières semaines de traitement.

Les effets indésirables les plus notables sont :

- les infections, le plus souvent des voies aériennes supérieures, et plus rarement urinaires et cutanées,
- les reviviscences de tuberculose latente,
- les réactions locales au point d'injection pour les formes galéniques sous-cutanées.

Pour la liste des effets indésirables, consulter le Résumé des Caractéristiques du Produit.

Vous trouverez en annexe les situations cliniques pratiques auxquelles vous risquez d'être le plus fréquemment confronté au cours du suivi des patients traités par anti-TNF α pour une maladie de Crohn ou une recto-colite hémorragique. Cette liste n'est cependant pas exhaustive.

L'efficacité et la tolérance du traitement seront évaluées une première fois par son gastro-entérologue dans 4 à 8 semaines qui assurera le suivi régulièrement avec vous.

Restant à votre entière disposition pour de plus amples renseignements, veuillez agréer, Cher Confrère, nos salutations confraternelles.

Annexe : situations pratiques

1. **En cas de suspicion d'infection**, plusieurs situations peuvent se présenter :

- Infection virale banale des voies aériennes supérieures : le traitement sera symptomatique sans modification du traitement de la maladie inflammatoire chronique.
- Infection virale plus sévère (grippe, herpès...) : le traitement par anti-TNF α sera arrêté momentanément, le temps du traitement symptomatique, voire étiologique (antiviral) de l'infection. Une prudence plus particulière sera nécessaire en cas d'herpès génital et de zona.
- Infection virale active chronique (VHC, VHB) : la prescription d'anti-TNF α est contre-indiquée sauf cas particulier.
- Infection ou surinfection bactérienne non compliquée : le traitement par anti-TNF α sera arrêté momentanément, le temps de faire les prélèvements bactériologiques et le traitement antibiotique adapté. Les anti-TNF α ne seront repris qu'après guérison clinique de l'infection.
- Infection bactérienne sévère (fièvre, bactériémie, atteinte systémique, atypies...) : **le traitement par anti-TNF α sera arrêté momentanément, et le patient doit être rapidement hospitalisé.** Il est important d'éviter d'instaurer une antibiothérapie sans prélèvements bactériologiques préalables, dont les hémocultures. La reprise du traitement par anti-TNF α sera discutée ultérieurement en fonction de l'évolution clinique.
- Tuberculose (reviviscence de tuberculose latente ou *de novo*). Il faut noter que plus de la moitié de ces tuberculoses sont extra-pulmonaires, de diagnostic parfois difficile. **Le traitement par anti-TNF α sera arrêté momentanément, et le patient doit être rapidement hospitalisé.**

2. Chez la femme en période d'activité génitale, une **contraception efficace** doit être instaurée. En cas de grossesse, il est indispensable de nous joindre immédiatement.

3. En cas **d'intervention chirurgicale** ou de **soins dentaires programmés**, des mesures prophylactiques sont justifiées, en particulier l'arrêt de l'anti-TNF α dans des délais suffisants pour limiter les risques infectieux. Merci de nous contacter.

4. En cas de **vaccination**, seuls les vaccins vivants (fièvre jaune, BCG) sont contre-indiqués avec les anti-TNF α . La vaccination anti-pneumococcique chez le sujet à risque et la vaccination annuelle contre la grippe sont recommandées.

5. La **surveillance** de l'efficacité du traitement comportera en plus de l'interrogatoire et de l'examen clinique, un bilan inflammatoire avec vitesse de sédimentation et protéine C réactive, surtout si ces paramètres étaient initialement augmentés. La surveillance de routine de la tolérance du traitement par anti-TNF α s'appuiera sur la clinique et un suivi biologique comportant un hémogramme et éventuellement d'autres examens (biologie hépatique et rénale) justifiés par les traitements associés.

6. En cas d'**intolérance générale** (réaction d'hypersensibilité systémique) potentiellement imputable au traitement par anti-TNF α , il est recommandé d'arrêter le traitement et de nous contacter. En cas d'**intolérance locale** au point d'injection, le traitement peut être poursuivi sauf cas particulier.